



Extrait du Registre des Délibérations

Délibération 2024-053

Demande de subvention Travaux d'urbanisation - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc et piste cyclable en bordure de la RD 14 Signature d'une convention avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne

L'An deux mille vingt-quatre et le mardi 11 juin à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 03 juin 2024.

Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, M. Marc SENOUQUE, Mme Nadine RIAL, M. Claude CAUSSE, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Hélène BOURRUST, Mme Christine POMMEREUL, M. Philippe SANCHEZ, M. Franck MORENO, M. Dominique MARIN, M. Jérôme NORTIER, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Louise MICHARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Bernadette BALAGUE a donné pouvoir à M. Marc SENOUQUE
Mme Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à M. Georges CHEVALLIER
M. Philippe VIGUIE a donné pouvoir à M. Philippe SANCHEZ

Conseillère absente excusée

Mme Danielle FOLLEROT

Conseiller absent

M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 03 | Membres absents - 02



Exposé

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux d'urbanisation s'avèrent nécessaires sur l'emprise de la route départementale n°14 Avenue du Général Leclerc à Villemur-sur-Tarn (de la piste cyclable au Château de Bernadou).

Les travaux concernent le réaménagement des trottoirs, des stationnements, d'une voie verte (piste mixte), des ouvrages de collecte des eaux de surface.

La présente étude traite des aménagements suivants

- Création d'une voie verte côté pair de l'avenue (sens entrant), depuis la Voie Verte Val'Aïgo existante jusqu'à l'espace Bernadou.
- Reprise du trottoir existant côté impair de l'avenue (sens sortant).
- Création de stationnements de part et d'autre de l'avenue.
- Création d'espaces verts.
- Reprise et création d'ouvrages de collecte des eaux de surface.

Il est à noter que la reprise du tapis de roulement de la voirie (RD 14) est à la charge et sous maîtrise d'œuvre du secteur routier de Villemur CD31.

Une convention doit être signée entre la Commune et le Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'approuver** l'avant-projet ;
- **D'approuver** la convention jointe en annexe ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **De solliciter** l'inscription de la part chaussée au programme des travaux d'urbanisation ;
- **De solliciter** l'aide du Conseil Départemental pour les travaux de la part communale
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

Votants – 27	Pour – 24	Contre – 00	Abstention – 03 B. BERTO L. MICHARD C. VILLA
---------------------	------------------	--------------------	--------------------------------------------------------------

La Secrétaire de séance,

Florence DELTORT



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marc DUMOULIN